

CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA ALSACE

20 juin 2025 de 15h à 17h à l'Elsau (HUS)

Présents :

Membres du COS :

Dr BAUER Sophie Médecin PMI CEA
BRANDENBURGER Philippe Directeur transfo de l'offre APBA
Dr DE SEZE Claire Neuropédiatre, CAMPS-EPDA-PCO-CRTLA
GANGLOFF Romain Président de l'association le GraaAL/GEM Aspies & cie
KIESLER Aurore Présidente d'Autismes Aujourd'hui Présidente du COS
VANTIGHEM Nathalie Administratrice GEM Aspies & cie
WURTZ Julien Coordinateur GEM Aspies & cie

Directions du CRA :

SAMMOUR Yasmine Directrice de l'EPSAN de Brumath
SCHNEIDER Barbara Responsable des finances, CH de Rouffach
STARK Gérard Directeur du CH de Rouffach, établissement support du CRA

Professionnels du CRA :

BERNE Sophie Psychologue, pôle Adultes 68
BIANCO-LOITRON Rémi Chargé de projet, pôle Adultes 67
Dr CHABAUX Catherine Pédopsychiatre, référente du pôle Enfants/ado 67
ERB Caroline Cadre, pôle Enfants/ado 67
KLAKOSZ Jean-Marie Cadre, pôles Enfants/ado et Adultes 68
KREBS Marine Psychologue, référente du pôle Enfants/ado 68
MARTIN Corinne Infirmière coordinatrice, pôle Adultes 67
MICLO Julie Psychologue, pôle Enfants/ado 67
VANSTEELANT Fabienne Coordinatrice CRA
VERON Bénédicte Psychomotricienne, pôle Enfants/ado 67, représentante personnel au COS

Excusés

COS :

Dr BIOT Nathalie PMI
BLANCK Marie-Jo Autisme Alsace (pouvoir à Mme KIESLER)
BOUSLAMA Virginie Typik'Atypik (pouvoir à Mme KIESLER)
CARICOLA Muriel Au fil de la Vie
CLEMENT Céline UNISTRA
CHAPOTOT Marie-Josée Vital Autisme
CONROY Jérôme Education nationale
Dr COUTELLE Romain Pédopsychiatre
FRIEH CHEVROTON SimoneFragile X France
GEA Fanny, Adèle de Glaubitz
LE DORZE Gaël GEM MAM
VIX Fabienne Amitiés Autisme
WOLFF Sylvie Au fil de la Vie

CRA :

BIZET Eric Psychologue A68
FRICKER Christine Cadre A67
Dr IONESCU Codruta Psychiatre A67
SELIG Elisabeth Documentaliste
TRINIOL Stéphanie Directrice adjointe aux HUS

Ordre du jour :

- Approbation du CR du COS du 21/6/24
- Suggestions des membres du COS et approbation du règlement de fonctionnement du COS
- Présentation CRA Alsace
- Approbation du RA 2024
- Mesures stratégie nationale TND et perspectives
- Evaluation qualité CRA

Introduction :

Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS) est composé de 2 collèges :

- 1 collège représentant des personnes avec un TSA ou de leurs famille ou de leur représentants légaux
- 1 collège représentant les professionnels.

Le COS est également composé de :

- un représentant des usagers de l'organisme gestionnaire. M. Hilt président de la CDU du CHR contacté a répondu qu'il représente les personnes souffrant de maladie mentale. Il ne se sent pas légitime pour représenter les personnes avec autisme. Les associations représentatives sont bien représentées au COS.
- un représentant du personnel du CRA. Les titulaire et suppléant sont Bénédicte VERON (E67) et Priscille SCHNEIDER (A68),

Aurore KIESLER Présidente du COS ouvre la séance en accueillant les membres du COS présents et leur propose d'exprimer chacun leur souhait sur cette instance.

Les souhaits exprimés pour le COS du CRA Alsace

À l'ouverture de la réunion du Comité d'Orientation Stratégique, **les participants ont été invités à se présenter et à partager leur souhait ou leur attente vis-à-vis de cette instance.** Les contributions, riches et variées, traduisent une volonté commune de faire du COS un espace dynamique, collaboratif et tourné vers les besoins des personnes concernées. Voici les principales aspirations exprimées :



Renforcer la collaboration et les échanges

- Organiser davantage d'activités conjointes avec le CRA Alsace (y compris dans les locaux partenaires comme le GEM ou à Brumath).
- Favoriser la collaboration entre tous les acteurs (professionnels, partenaires, usagers).
- Créer un espace d'échange, de coordination et de partage d'expériences.
- Mieux relier les actions du CRA aux attentes des personnes TSA et de leurs proches.

Favoriser l'expression et l'implication de chacun

- Offrir un lieu où tous les représentants peuvent s'exprimer librement.
- Prendre en compte les besoins et attentes des partenaires et des usagers.
- Créer un véritable espace de co-construction.

Améliorer la coordination et la structuration

- Renforcer la coordination entre professionnels.
- Améliorer la circulation de l'information entre tous les acteurs.
- Clarifier le rôle et les missions du COS.

Donner une dynamique et une vision

- Dynamiser les projets du CRA.
- Définir ensemble les grandes orientations à 1–2 ans.
- Se fixer des objectifs concrets pour améliorer les capacités de diagnostic et l'intégration des personnes concernées.

Autres souhaits marquants

- Recruter de nouveaux psychiatres au sein du CRA.
- Avancer ensemble pour les personnes autistes.
- Et, avec une note d'optimisme : « *Voir la vie en rose après le COS* ».

1/ Approbation du CR du 20/06/24, avec une abstention

2/ Règlement de fonctionnement du COS

Lorsqu'un membre du COS ET son suppléant sont présents : un seul droit de vote.

Les 3 COS « minimum » par an règlementaires semblent difficile à assurer. Le COS propose :

- une session type AG pour valider le RA
- les 2 autres plutôt type groupe de travail et apporter une autre dynamique
- ➔ en alternance 67 et 68, à chaque fois dans un autre pôle avec visite des locaux.

Il propose également que soient organisées des réunions en visio lorsqu'il y a uniquement des validations à l'ordre du jour.

Si moins de la moitié des représentants du collège 1 sont représentés, la réunion ne peut être validée. Les excusés sont invités à transmettre leur pouvoir aux représentants présents.

Le règlement de fonctionnement est approuvé à l'unanimité (en PJ)

3/ Présentation du CRA Alsace

Présentation du schéma organisationnel (en PJ)

4/ Rapport d'activité 2024 du CRA Alsace

Pour la remontée des données d'activité 2025, le GNCRA fixe l'échéance au 30/04/2026. Il y a donc lieu d'organiser les instances du CRA dont le COS avant cette échéance.

- **Missions informations/conseils :**

Un membre du COS questionne la possibilité de connaître la satisfaction des usagers sur cette mission. Cela semble difficile à mettre en place dans la mesure où il s'agit d'actions ponctuelles et vu leur nombre.

- **Bilans diagnostiques :**

Un membre du COS demande s'il est possible de rajouter un indicateur du pourcentage de diagnostics réalisés par pôle, en temps réel pour pouvoir répondre aux usagers qui sont en questionnement sur le temps d'attente ? Quels est le prorata entre le nombre de demandes et les postes vacants ?

- **Sensibilisations-formations :**

Les membres du COS demandent comment identifier les professionnels formés selon les RBPP, s'il était possible d'élaborer un annuaire à diffuser ? Les professionnels du COS et du CRA précisent qu'il n'est pas possible de diffuser des noms. C'est l'initiative des professionnels de se signaler comme formés.

- **Bilan financier :**

L'enveloppe médico-sociale est versée cet été. La dotation 2025 de l'enveloppe sanitaire ne sera connue qu'en fin d'année. En effet, le CRA étant un service spécifique, elle fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre de la réforme du financement des activités de psychiatrie. M. Stark fait une proposition aux 2 autres établissements (HUS et EPSAN) de ne verser leur quote-part qu'en fin d'année lorsque le montant sera connu.

Le COS demande que, lors de la séance du COS de 2026, le bilan financier détaillé soit imprimé pour ses membres, afin de permettre un meilleur suivi.

- **Effectif du personnel :**

Le COS souhaite connaître le taux d'absentéisme des professionnels ?

Le rapport d'activité 2024 du CRA Alsace est approuvé à l'unanimité.

5/ Plans d'actions d'amélioration de la qualité du CRA Alsace

Les actions dans lesquelles le COS est impliqué concernent les sujets suivants :

- Bienveillance et éthique
- Droit de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne accompagnée
- Démarche qualité et gestion des risques (critères impératifs) : à articuler avec les commissions des usagers et le service qualité des établissements

Par exemple, l'ensemble des critères des questionnaires de satisfaction utilisés actuellement est inexploitable, au vu de leur nombre. Leur pertinence devra être reconsidérée.

À la suite des échanges intervenus en début de réunion, les membres du COS suggèrent que la prochaine réunion se tienne sous forme de groupe de travail sur ces thématiques : 14 novembre ou 12 décembre 2025. (*A confirmer ultérieurement*).

6/ Flash info

Projection à venir du film « *La Différence* » à Obernai et Reichshoffen.